



www.cpvmmh.com
cpvmhm@gmail.com

ÉCOLE LES PINGOUINS - TARIFICATION SAISON 2026-27

Niveaux	1 x par semaine	1 x par semaine Adulte**	2 x par semaine
Nombre de pratiques par semaine	1	1	2
Coût de l'inscription (septembre - mars)*	226 \$	164 \$	334 \$
Coût de l'inscription (demi-saison)*	152 \$	110 \$	226 \$
Paiement complet à faire en ligne lors de l'inscription.			

* Il faut ajouter les frais de plateforme de 2% (plus taxes) lors de la transaction.

** Le cours pour adulte se donne 1 fois par semaine le samedi matin à l'aréna St-Donat. Un enfant doit être absolument inscrit afin que l'adulte soit en mesure de s'inscrire.

Frais d'affiliation enfant : Lors de l'inscription, vous aurez à payer les frais d'affiliation à Patinage de Vitesse Canada et Patinage de Vitesse Québec soit 35 \$*** (Les Pingouins).

Frais d'affiliation adulte : Lors de l'inscription, vous aurez à payer les frais d'affiliation à Patinage de Vitesse Canada et Patinage de Vitesse Québec soit 35 \$*** (Vie active (régulier)).

Rabais famille : 30 \$ par enfant à compter du 2^e enfant. Utilisez les codes promos suivants :

- Si vous avez 2 enfants inscrits, code promo : 2enfants
- Si vous avez 3 enfants inscrits, code promo : 3enfants

*** Il faut ajouter un frais de plateforme de 2% (plus taxes) pour l'affiliation avec Patinage de Vitesse Québec.



www.cpvmmh.com
cpvmmh@gmail.com

ÉCOLE LES PINGUINS – COÛT DE LOCATION - SAISON 2026-27

Niveaux	1 x par semaine	2 x par semaine
Nombre de pratiques par semaine	1	2
Coût location de patin récréatif enfant – saison complète (septembre - mars)*	63 \$	96 \$
Coût location de patin récréatif enfant (demi-saison)*	39 \$	68 \$
Coût d’aiguisage des patins	Inclus	
Le paiement se fait avant le premier cours par paiement par carte (débit ou crédit) à l’aréna.		

IMPORTANT : nous avons quelques paires de patins pour les enfants (nous ne louons pas de patins pour les adultes). Écrivez-nous, en spécifiant la taille de souliers de votre enfant, pour réserver votre grandeur. Malheureusement, nous ne pourrions probablement pas accommoder tout le monde.



www.cpvmmh.com
cpvmmh@gmail.com

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT - SAISON 2026-27

Frais remboursables :

- Inscription au club
- Frais d'aiguillage des patins
- Frais de location des patins

Montant non-remboursable :

- Frais d'affiliation à Patinage de Vitesse Québec et Patinage de Vitesse Canada
- Frais d'utilisation de la plateforme

Montant remboursable : total des frais remboursables moins 50 \$ de frais administratif. Si le/la patineur.euse a commencé la saison, le remboursement sera calculé au pro-rata des semaines restantes.

Date limite de demande de remboursement :

- Saison complète : 1^{er} octobre 2026
- Demi-saison (septembre à décembre) : 1^{er} octobre 2026
- Demi-saison (janvier à mars) : 1^{er} février 2027